



DOSSIER DE PRESSE



Prix du Maître d'apprentissage 2016

Une initiative MNRA et APCMA

RETRAITE, SANTÉ, PRÉVOYANCE
mnra
Mutuelle des artisans et
du commerce de proximité



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



Index

Éditos	3
Prix du maître d'apprentissage 2016	4
Qui peut participer ?	4
Comment participer ?	4
Cinq catégories de prix récompensées	4
Soixante-sept lauréats régionaux sélectionnés pour le Prix national	5
Le jury national	7
Soirée de remise des prix	7
Les récompenses	7
Les lauréats 2016	8
Maître d'apprentissage : un acteur clé de l'artisanat	9
Le maître d'apprentissage au cœur de l'entreprise artisanale	9
Un Prix unique dans le secteur de l'artisanat	9
Paroles d'anciens lauréats	10
Deux organisateurs engagés pour l'apprentissage et l'artisanat	11
L'artisanat, "première entreprise de France"	12
Les chiffres clé de l'artisanat	12
Les chiffres clé de l'apprentissage dans les entreprises artisanales	12
Pour en savoir plus sur le Prix du maître d'apprentissage	12



**Prix du Maître
d'Apprentissage**

Contact Presse : Agence Carré final

Tél. 09 84 41 18 81 – presse@carre-final.com

Caroline Jeanny (06 51 95 11 65) – Chloé Vandystadt (06 89 94 01 72)

carré
final



Le maître d'apprentissage, clé de voûte de l'artisanat

« L'apprentissage est au cœur des métiers de l'artisanat et des chambres de métiers. C'est pour l'apprenti une rencontre déterminante avec un professionnel, porteur de valeurs fondamentales et d'un savoir-faire. C'est pour l'artisan un véritable investissement sur l'avenir car l'apprenti bien souvent restera dans son entreprise.

Véritable lien entre le jeune, l'entreprise et le centre de formation, le rôle des maîtres d'apprentissage est stratégique. Car au-delà de ses compétences professionnelles, il doit également faire preuve de qualités pédagogiques et joue un rôle essentiel dans la politique de lutte contre les ruptures de contrat.

Dans ce domaine, les chambres de métiers et de l'artisanat ont récemment engagé des travaux pour proposer un cadre national homogène et cohérent de formation des maîtres d'apprentissage afin de les aider à consolider leur rôle au quotidien auprès des apprentis.

Une priorité s'impose néanmoins aujourd'hui : celle de la valorisation du maître d'apprentissage. C'est le développement du parcours de formation lui-même qui est en jeu. L'APCMA a donc demandé au gouvernement de mieux prendre en compte cette fonction exercée par les travailleurs indépendants afin d'encourager et de reconnaître l'effort de formation des entreprises.

Mis en place avec la Mutuelle des artisans (MNRA), le Prix du maître d'apprentissage valorise des démarches exemplaires et récompense l'engagement de ceux qui misent sur les jeunes et l'avenir de l'artisanat. Chaque année, 180 000 apprentis font confiance à leur maître d'apprentissage pour apprendre un métier et s'insérer dans la vie professionnelle. »

Alain Griset, Président de l'APCMA



« La MNRA est une mutuelle engagée qui mène de nombreuses initiatives en faveur de l'économie de proximité. Fondée en 1986 par et pour des artisans, l'Artisanat est ancré dans l'ADN de la Mutuelle. Depuis maintenant trente ans, la MNRA encourage toute action qui participe au dynamisme du secteur, en témoigne le lancement au printemps 2016 des activités de la Fondation MNRA. Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation MNRA soutient et finance des projets d'intérêt général en faveur de l'artisanat.

L'organisation du Prix du maître d'apprentissage, un concours qui récompense l'investissement des maîtres d'apprentissage dans la formation des salariés et des chefs d'entreprise artisanales de demain, s'inscrit dans cette démarche.

Les maîtres d'apprentissage participent au développement de l'économie en contribuant à la pérennité des métiers par la transmission de leur savoir-faire. Il était légitime de les mettre à l'honneur en leur dédiant un prix. »

Serge Crouin, Président de la MNRA



Prix du maître d'apprentissage 2016

Le Prix récompense les maîtres d'apprentissage pour leurs démarches exemplaires mises en œuvre pour accueillir, former et accompagner les apprentis dans la construction de leur projet professionnel.

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert aux maîtres d'apprentissage de l'artisanat, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, respectant les critères suivants :

- être actif dans la fonction de maître d'apprentissage au moment du dépôt de candidature ;
- être inscrit au répertoire des métiers ;
- avoir minimum cinq ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage ou pour les candidats de la catégorie "jeune maître d'apprentissage" être âgé de moins de quarante ans ;
- avoir formé au cours de sa carrière au moins trois apprentis, ou un apprenti pour les candidats qui concourent dans la catégorie "jeune maître d'apprentissage".

Comment participer ?

Pour participer, chaque maître d'apprentissage doit télécharger en ligne, sur le site internet www.maitreapprentissage-artisanat.fr, le dossier de candidature correspondant à la catégorie de prix dans laquelle il souhaite concourir et le compléter.

Pour constituer son dossier, chaque participant peut faire appel à un conseiller de la chambre de métiers et de l'artisanat où il déposera sa candidature.

Les étapes clés du prix

- **septembre 2015** : lancement du concours dans toutes les régions de France ;
- **1^{er} mars 2016** : sélections régionales ;
- **12 avril 2016** : sélections nationales ;
- **21 juin 2016** : remise du prix aux cinq lauréats nationaux à Paris.

Cinq catégories de prix récompensées

Mobilité internationale

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui s'investissent dans la mobilité de leurs apprentis en accueillant et accompagnant un apprenti à l'étranger, ou en favorisant le départ en mobilité de leur apprenti.

Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui valorisent l'échange et le transfert de compétences, de savoir-faire, de technologies entre l'entreprise et les apprentis.

Engagement du maître d'apprentissage

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage investis depuis plusieurs années dans l'accompagnement de leurs apprentis et dans leur réussite tant professionnelle que personnelle.

Valorisation de la mixité

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui favorisent la mixité dans des secteurs d'activité traditionnellement masculins (ex : automobile, bâtiment...) ou féminins (ex : esthétique), en recrutant des apprentis du sexe moins représenté.

Jeune maître d'apprentissage

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage de moins de quarante ans investis dans leur mission et ayant formé au moins un apprenti.

Soixante-sept lauréats régionaux sélectionnés pour le Prix national

Cette année, près de quatre cents maîtres d'apprentissage de la métropole et de l'outre-mer ont déposé, avec l'aide des chambres de métiers et de l'artisanat, un dossier pour participer à la deuxième édition du Prix du maître d'apprentissage.

À l'issue des sélections régionales, ce sont soixante-sept dossiers de candidatures qui ont été retenus.

Mobilité internationale (huit candidats)

- Sébastien Pinot SARL LES DÉLICES DE CLÉMENCE (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Nathalie Prevot LE SALON (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Cyril Jamet RESTAURANT LE TOURNESOL (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Sébastien Lariere BCA (Bourgogne-Franche-Comté)
- Arlette Barou MÉTAMORPHOSE FEELING (Île-de-France)
- Stéphanie Catala TIF'FANNY (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Véronique Cahu SOURCES DE BEAUTÉ (Normandie)
- Serge Panossian ÉTABLISSEMENTS PANOSSIAN (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies (dix candidats)

- Paulo Moreira MÉTALLERIE & FERRONNERIE D'ART MOREIRA (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Cyril San Nicolas PATISSERIE SAN NICOLAS (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Karim Tokbani SAS PEILLET (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Jean-Paul Simon SARL PONGE Père et Fils (Bourgogne-Franche-Comté)
- Patrice Pychardy COIFFEUR DE BIEN ÊTRE (Centre-Val de Loire)
- Laurent Schnepf D.M. (Île-de-France)
- Pascal Bultez SARL GARAGE BULTEZ (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Jean-Pierre Nantier MENUISERIE NANTIER FRERES (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Marc Rouard ROUARD (Normandie)
- M Yolaine Persee IDEAL FLEURS (Réunion)

Engagement du maître d'apprentissage (dix-neuf candidats)

- Jean-Luc Wiedemann SOC.EXPL.ETS WIEDEMANN ET FILS (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Nabil Sbai CASE À PAIN SARL (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Bernard Darrigues BOULANGERIE DARRIGUES (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Guillaume Girard SUN PAT (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Pascal Geantet GEANTET PASCAL (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Bernard Fouillat BOULANGERIE DU PONT DE PIERRE (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Laurent Bisson BOULANGERIE PATISSERIE BISSON (Bourgogne-Franche-Comté)
- Pascal Martineau ENTREPRISE DE CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE MARTINEAU P (Centre-Val de Loire)
- Bruno Sylves BRUNO COIFF (Guadeloupe)
- Michel Fabre FABRE MICHEL (Île-de-France)
- Christian Saquet PATISSERIE DES LACS (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Pierre Teira SEE TEIRA (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Philippe Guilbert SARL GOURMANDINE (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Christophe Lepage C.M.S PUBLICITE (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Mireille Avice L'HAIR DU TEMPS (Normandie)
- Nicolas Gouin L'ATELIER DU PAIN (Normandie)
- Patrice Meignan BOUCHERIE SAINT PIERRE (Pays de la Loire)
- Valérie Coissieux VALÉRIE COIFFURE (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Jean-Luc Leroy MVH MENUISERIE VITRERIE HOARAU (Réunion)

Valorisation de la mixité (onze candidats)

- Nicolas Entzmann LDC AGENCEMENT L'ARCHE DU BOIS (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Guillaume Pignol SARL PIGNOL PEINTURE (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Pierre Decouty DECOUTY PIERRE (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Christian Vigouroux CHARLES VIGOUROUX (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Mathieu Morizot SARL LES ARCADES (Bourgogne-Franche-Comté)
- Christophe Siguret ENTREPRISE SIGURET (Centre-Val de Loire)
- Jean-Marc Darde ATELIER JEAN-MARC DARDE (Île-de-France)
- Alain Peral DECO RENOV (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Jean-Jacques Gaffet LES ELECTRICIENS DU THERAIN (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Daniel Hoffer EGP ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE HOFFER (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Jean-Pierre Sautron MILLET OCÉAN INDIEN (Réunion)

Jeune maître d'apprentissage (dix-neuf candidats)

- Clément Torrelles SAS TORREILLES TOITURES (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Pauline Charlier O 2 CISEAUX EIRL (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Marine Brazillet EURL BRAZILLET "A FLEUR DE POTS" (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine)
- Franck Segure GARAGE LAPURDI (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Antoine Dufresne DUFRESNE CARRELAGES (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Stéphanie Marzin OPTIQUE BEAULIEU (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
- Pauline Duranton DAME NATURE (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Sébastien Petit GARAGE SEBASTIEN PETIT (Bourgogne-Franche-Comté)
- Romain Pascal ENTREPRISE PASCAL (Centre-Val de Loire)
- Anthony Gore ATELIER FLORAL ANTHONY (Île-de-France)
- Nelly Carozzani SARL O FLOWERS (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Cédric Laborie Fulchic GARAGE LABORIE FULCHIC (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)
- Manuel Robillard SARL CHEZ MANUEL (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Thibaut Debouzy SARL DEBOUZY LE FOURNIL D'OPHELIE ET THIBAUT (Nord-Pas-de-Calais-Picardie)
- Anthony Coufourier SARL COUFOURIER & CUVIER (Normandie)
- Julien Desree SARL BOULANGERIE JADE (Normandie)
- Jessica Justine DISTRE COIFF- COIFF AND CO (Pays de la Loire)
- Estelle Champourlier PEERLESS (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Jean Freddy Bordier A.E.R ACTIVITÉS ÉLECTRIQUES DE LA RÉUNION (Réunion)

Le jury national

Le jury national du Prix du maître d'apprentissage s'est réuni le 12 avril 2016 pour désigner, les cinq lauréats nationaux dans chaque catégorie du Prix. Ce jury se compose de :



Éric Aubry,
conseiller spécial au Sénat



Philippe Bollecker,
directeur général délégué de la MNRA



Serge Crouin,
président de la MNRA



Jean-Côme Delerue,
chef du service communication de
l'Union professionnelle artisanale (UPA)



Jean-Jacques Nay,
chargé de mission représentant
la Direction générale des
entreprises (DGE)



Julien Gondard,
directeur de l'appui au
réseau de l'APCMA



Jean-Yves Lambert,
lauréat national 2015 du Prix du maître
d'apprentissage dans la catégorie "Échange et
transfert d'expériences et/ou de technologies"



Bernard Perot,
président de la chambre de métiers et de
l'artisanat du Val-d'Oise, représentant l'APCMA

Soirée de remise des prix

La cérémonie de remise du Prix du maître d'apprentissage a eu lieu le mardi 21 juin 2016 sous le haut patronage de Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et en présence de Clotilde Valter, secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Les récompenses

Les lauréats nationaux récompensés se sont vus attribuer un diplôme valorisant leur distinction, une dotation de mille deux cents euros et un diagnostic en protection sociale.

Les lauréats 2016



Cyril Jamet
Mobilité internationale

Restaurateur et propriétaire du restaurant
"Le Tournesol" à Tournon-sur-Rhône (Ardèche)



Karim Tokbani

Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies

Gérant de l'entreprise "SAS PEILLET" spécialisée dans la
réparation et le négoce de machines agricoles à Romans (Drôme)



Laurent Bisson
Engagement du maître d'apprentissage

Gérant de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie
"EURL LL Bisson" à Chevannes (Yonne)



Pierre Decouty
Valorisation de la mixité

Maréchal-ferrant et gérant de l'entreprise
"PIERRE DECOUTY" à Milhac d'Auberoche (Dordogne)



Romain Pascal
Jeune maître d'apprentissage

Plombier-chauffagiste et gérant de l'entreprise
"ROMAIN PASCAL" à Poisvilliers (Eure-et-Loir)

Maître d'apprentissage : un acteur clé de l'artisanat

Le maître d'apprentissage au cœur de l'entreprise artisanale

Créatrices de richesses, viviers d'innovations, les entreprises artisanales sont d'abord la source de liens sociaux intergénérationnels. Outre l'expertise et la maîtrise de savoir-faire, le succès de ces entreprises s'appuie surtout sur l'implication et le talent des femmes et des hommes qui les composent. Grâce à la qualité de ces maîtres d'apprentissage mobilisés pour transmettre et guider les générations futures, l'artisanat perdure et constitue aujourd'hui l'un des piliers de l'économie française.

Acteur de la vie économique et sociale, passionné par son métier et engagé dans la transmission de son savoir-faire, le maître d'apprentissage constitue un maillon clé de l'apprentissage. Garant de l'échange avec la jeune génération, son rôle est non seulement stratégique mais incontournable : il forme les artisans de demain.

Assurant le suivi du parcours scolaire de l'apprenti, le soutien et la supervision du jeune au sein de l'entreprise, le maître d'apprentissage transmet son savoir-faire et accompagne son apprenti au quotidien pour faciliter son insertion professionnelle. L'acte de transmission qu'il assure constitue non seulement une évidence mais aussi une nécessité pour continuer à faire vivre l'artisanat.

Au-delà du métier, les maîtres d'apprentissage nouent bien souvent des liens précieux avec leurs apprentis en les accompagnant dans la construction de leur carrière professionnelle, influençant ainsi positivement l'évolution de leur vie personnelle.

Jusqu'à aujourd'hui, le rôle des maîtres d'apprentissage était reconnu uniquement par validation des acquis de l'expérience (VAE). Grâce au Prix du maître d'apprentissage, les meilleurs d'entre eux disposent désormais d'une reconnaissance pour valoriser leur engagement.

Un Prix unique dans le secteur de l'artisanat

Le Prix du maître d'apprentissage est unique en son genre. Son objectif : récompenser les "hommes et femmes de l'ombre" qui œuvrent au quotidien auprès des apprentis. L'importance de ces acteurs, très impliqués dans leur mission, reste encore trop souvent méconnue.

Fortes de ce constat, la MNRA et l'APCMA ont souhaité leur dédier un Prix, afin de valoriser au niveau national l'engagement et l'investissement de ces femmes et hommes qui contribuent de façon considérable au développement et à la solidité du secteur. « *La reconnaissance des maîtres d'apprentissage, qui s'investissent au quotidien pour pérenniser et développer le secteur était un objectif essentiel.* », explique Serge Crouin, président de la MNRA.

Le Prix du maître d'apprentissage a été ainsi créé pour valoriser le parcours de ces artisans doublement engagés au sein de leur entreprise artisanale et aux côtés des apprentis dont ils ont la responsabilité.

« *L'apprentissage, c'est l'addition d'un maître d'apprentissage, d'un apprenti, d'un centre de formation, de la famille. Tout cela est au cœur de l'artisanat. Sans apprentissage il n'y a pas d'artisanat.* », souligne Alain Griset, président de l'APCMA.

Paroles d'anciens lauréats

Brice Connesson Mobilité internationale

Chef d'entreprise – Pâtissier-Chocolatier
Entreprise : La passion du Chocolat (Oise)
Vingt-cinq ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage

« Accueillir des personnes étrangères avec une éducation et un parcours spécifique oblige à une remise en question permanente, notamment sur les principes d'écoute, de compréhension d'assimilation et de transmission des gestes de travail. »

Jean-Yves Lambert Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies

Chef d'entreprise – Fabrication d'organes mécaniques de transmission linéaire (vis à billes et vis à rouleaux)
Entreprise : ELBI - PLANETEL (Seine-et-Marne)
Sept ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage

« Dans l'artisanat, nous avons besoin de gens talentueux depuis les premiers niveaux de qualification jusqu'aux niveaux supérieurs. La mondialisation impose aux chefs d'entreprise d'être chaque jour plus performants, innovateurs à la pointe du progrès et j'en suis persuadé, c'est auprès de notre jeunesse que nous pouvons trouver l'inspiration et des idées innovantes. »

François Heller Engagement du maître d'apprentissage

Chef d'entreprise – Réparation automobile
Entreprise : François HELLER Mécanicien (Hautes-Alpes)
Trente-six ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage

« J'ai toujours milité en faveur de ces formations que je considère comme une "voie royale" où l'apprenti entre dans le monde du travail par la grande porte ! Et c'est une richesse pour l'entreprise à laquelle il apporte bien souvent les derniers progrès de la technique, de même qu'une ouverture vers l'extérieur, avec également une relation avec le monde de l'enseignement. »

Christophe Thomas Valorisation de la mixité

Chef d'entreprise – Boucher sur marché plein air
Entreprise : Boucherie Thomas (Gironde)
Quinze ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage

« Les jeunes apprenties apportent dans le travail un peu plus de finesse et obligent les autres à se remettre en question. J'ai réussi mon pari de les intégrer dans mon entreprise et de faire changer l'avis de mes propres salariés. »

Olivier Abenon Jeune maître d'apprentissage

Charpentier, salarié
Nom de l'entreprise : BAC SARL (Guadeloupe)
Cinq ans d'ancienneté dans la fonction de maître d'apprentissage

« Avoir envie de transmettre, d'expliquer, cela demande du temps, et en donner au jeune est essentiel pour être bon tuteur. »



Deux organisateurs engagés pour l'apprentissage et l'artisanat



Créée par les artisans, la MNRA (Mutuelle des artisans et du commerce de proximité) s'adresse aujourd'hui à l'ensemble des professionnels indépendants. Elle est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France sur le marché de la retraite Madelin et figure dans le TOP 20 Retraite 2015 selon l'enquête annuelle réalisée par l'Argus de l'Assurance, qui étudie l'ensemble des organismes assureurs (tous produits retraite confondus).

Acteur majeur de l'épargne-retraite avec près de trois cent mille adhérents et quatre cent mille contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint(e) une gamme complète de garanties en retraite complémentaire, prévoyance et complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

Quelle est son implication dans l'apprentissage ?

Comme toutes les mutuelles, la MNRA est un organisme à but non lucratif, qui réinvestit ses excédents de gestion au profit exclusif de ses adhérents. L'artisanat est dans l'ADN de la MNRA, et ce Prix s'inscrit dans ses engagements de promouvoir en toute occasion cette voie d'excellence qu'est l'artisanat. Dans ce cadre, et au-delà de sa mission d'assureur mutualiste, la MNRA s'est donnée pour objectif de soutenir les projets qui contribuent au dynamisme de l'économie de proximité, notamment au travers de la Fondation MNRA, seule fondation dédiée à l'artisanat et au commerce de proximité.

Pour plus d'informations sur la MNRA : www.mnra.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. La première mission de l'APCMA est d'agir pour que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement au niveau national et européen.

Les chambres de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre, dans une relation de proximité, des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise. Chefs d'entreprises, jeunes, créateurs et repreneurs bénéficient de services communs sur tout le territoire : développement de son activité, apprentissage et formation, questions juridiques, étude de marché, aide aux financements.

Quelle est son implication dans l'apprentissage ?

Mobilisées pour former les artisans de demain, les chambres de métiers et de l'artisanat s'appuient sur les Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA), créées pour proposer des parcours individualisés de formation destinés aux étudiants et adultes en mobilité professionnelle pour rejoindre les rangs de l'artisanat. Les URMA complètent l'offre de formation proposée par les cent-douze centres de formation d'apprentis (CFA) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui forment cent mille apprentis chaque année. Le Prix du maître d'apprentissage s'inscrit dans le prolongement de l'action du réseau en faveur du développement du secteur.

Pour plus d'informations sur l'APCMA : www.artisanat.fr

L'artisanat, "première entreprise de France"

Les chiffres clé de l'artisanat

- 1,1 million d'entreprises au 1^{er} janvier 2016
- 300 milliards de chiffre d'affaires
- 3,1 millions d'actifs
- 42% d'entreprises dans le bâtiment, 30% dans les services, 15% dans la production et 13% dans l'alimentation
- 600 spécialités de formation donnant accès à 250 métiers et plus de 510 activités artisanales
- Un niveau d'exportations supérieur à 6 milliards d'euros par an

Les chiffres clé de l'apprentissage dans les entreprises artisanales

- 415 000 apprentis préparent en France des diplômes allant du CAP à BAC + 5
- 180 000 apprentis formés par les entreprises artisanales chaque année
- 80% des apprentis diplômés seront définitivement employés par l'entreprise formatrice ou dans une entreprise du même secteur d'activité
- 1 apprenti sur 2 deviendra à son tour chef d'entreprise

Pour en savoir plus sur le Prix du maître d'apprentissage

Retrouvez les temps forts de l'événement sur les réseaux sociaux et le site internet dédié au Prix du maître d'apprentissage : <https://www.maitreapprentissage-artisanat.fr>



Page Facebook de la MNRA : www.facebook.com/mutuelleMnra



Twitter de l'APCMA : www.twitter.com/apcmafrance

Hashtag de l'événement : #prixMA

